

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 8 avril 2014 N°005

Réaction d'Arnaud MONTEBOURG suite au dépôt des offres de reprise pour Ascometal

La date limite de dépôt des offres de reprise d'Ascometal était fixée au 7 avril. 13 offres de reprises d'actifs ont été déposées auprès du tribunal de commerce de Nanterre. Parmi celles-ci, 9 concernent des sites de productions de l'aciériste et sont portées par des d'investisseurs industriels, français et étrangers, mais aussi des fonds d'investissements.

Ces offres, pour l'essentiel globales et ambitieuses industriellement, confirment les qualités d'Ascometal (ses capacités industrielles, l'expertise de ses personnels, la qualité de ses productions) et les perspectives qui peuvent s'offrir à l'entreprise sur le marché de l'acier.

Le redressement opérationnel d'Ascometal passe par un plan d'investissements exigeant destiné à repositionner durablement l'entreprise en tant que leader sur le marché mondial des aciers spéciaux.

Le Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique sera ainsi attentif au périmètre de reprise des offres, à leur impact en matière d'emplois, aux investissements prévus, ainsi qu'aux ressources financières apportées à l'entreprise.

Les services du ministère et l'administrateur judiciaire consacreront les prochaines semaines à travailler avec les candidats à la reprise à l'amélioration de leurs projets.

Une audience du tribunal de commerce d'analyse des offres améliorées est prévue à la fin du mois d'avril 2014

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

